

JOURNEE DETENTE APF Groupe EPO


Le Groupe Entraide Polio Ouest EPO, de la délégation Ile-et-Vilaine de l'Association des Paralysés de France propose une journée :

<p style="text-align: center;">Dinard Côte d'Emeraude</p> <p>Sa promenade du Clair de Lune, ses villas imposantes, et ses vues imprenables à marée descendante sur la Rance et Saint Malo</p>	 <p style="color: orange; font-weight: bold;">Villas de la plage de l'écluse</p>  <p style="color: orange; font-weight: bold;">Promenade du Clair de lune</p>	<p style="font-weight: bold; color: black;">VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016</p>
---	---	--

Rendez-vous	10H	Cale de la Vallée à Dinard
Embarquement 1^{er} groupe 2^{ème} groupe	10H15 12H	Saint Malo vu de la mer à bord de l'Intouchable Découverte de la promenade du Clair de lune
Déjeuner ensemble	13H45	Au bar resto Le Glacier apéritif (inclus) Repas à régler sur place <i>possibilité pique-nique</i>
	16H/17H	Visite de l'Espace découverte de l'usine marémotrice de la Rance

Renseignements auprès de la Délégation : 40 rue Danton 35700 RENNES - ☎ : 02.99.84.26.66.

Conditions d'inscription et de sortie : lire attentivement la note au verso de ce document. ✂

COUPON REPONSE POUR LA JOURNEE DU 16 Septembre 2016	
<p>Identification</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Règlement €</p>	<p>Nom & Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>☎ : mail :</p> <p>Participera à la sortie : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <i>(cocher la case utile)</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>Ci-joint (<i>obligatoire</i>) le règlement de la sortie du 16/09/16 par chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France (<i>lire les modalités d'inscription et de règlement au verso</i>) :</p> <p style="text-align: right;">..... personnes X 20 € = €</p> </div>

...Comment venir

A l'arrivée sur Dinard, Utiliser la voie de droite pour prendre la bretelle D266 en direction de Dinard Centre. Continuer tout droit jusqu'à la place du Général de Gaulle. Au monument (voir photo) bifurquer à droite et tout droit jusqu'à la cale.



Covoiturage pour cette sortie : Proposition de places disponibles..... / Recherche de places de covoiturage.....
Faites le connaître en contactant le n° 02 99 55 95 57 ou le 06 52 20 39 97



RECOMMANDATIONS DES ORGANISATEURS ET RESPONSABLES, A LIRE AVEC ATTENTION POUR LA POURSUITE DE CETTE ACTIVITE ET SON BON DEROULEMENT



Les inscriptions ne seront enregistrées que dans la limite des places disponibles et **dans la mesure où le paiement est joint au formulaire** d'inscription ou, à partir de la réception du règlement en cas d'inscription orale (par téléphone par ex.)

N'oubliez pas de noter dans les infos complémentaires ci-dessous, **vos besoins d'aide et vos moyens de mobilité** (fauteuil manuel, électrique, canne, déambulateur...) afin d'organiser au mieux la sortie.

En cas d'empêchement majeur, **prévenez le plus tôt possible.**

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE JOURNEE !

OBSERVATIONS : *Vous pouvez noter dans ce cadre des compléments d'informations éventuels vous concernant et utiles au bon déroulement de votre sortie (besoin d'aide particulier, difficultés craintes, régime alimentaire particulier, accompagnants, etc....) ou formuler des suggestions pour les futures journées conviviales. Merci !*

Renseignements 	Mobilité et autonomie	<input type="checkbox"/> Utilise un fauteuil manuel <input type="checkbox"/> utilise un fauteuil électrique <input type="checkbox"/> marche
Réponse 	Ce coupon réponse est à retourner , dûment complété et accompagné de votre règlement, avant le 12/09/2016, dernier délai , à la : Délégation départementale d'Ille et Vilaine de l'Association des Paralysés de France : 40, rue Danton – 35700 Rennes.	